



# COMMUNIQUÉ

Publication immédiate

## 24<sup>e</sup> Assemblée générale du Conseil de l'environnement sur le thème du coincement côtier

**Rimouski, le 16 mai 2017** — Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) convie ses membres à sa 24<sup>e</sup> assemblée générale annuelle ce **jeudi, 25 mai 2017**, de 16 à 18 heures, au Centre communautaire de Pointe-au-Père, au 400 avenue J.-Roger-Lebel, à Rimouski. Tous les documents pertinents sont disponibles sur le site de l'organisme au [www.crebsl.com](http://www.crebsl.com). Les participants sont également conviés à un souper sur place et à une conférence au sujet du coincement côtier (*coastal squeeze*), une problématique très sérieuse au Bas-Saint-Laurent avec l'augmentation des événements climatiques extrêmes dans nos régions.



### Bilan annuel et projections 2017-2018

Durant l'assemblée, le conseil d'administration présentera son bilan de l'année et un projet de plan d'action qui aura en tête de ses priorités, cette année encore, le thème Énergie et réchauffement climatique. Plusieurs développements liés aux hydrocarbures, et particulièrement à l'oléoduc Énergie Est, continuent d'occuper grandement les ressources du CREBSL. Toutefois, des nouvelles encourageantes seront aussi présentées comme la poursuite des travaux du Plan régional sur la réduction de la consommation de pétrole et l'élaboration des plans de transport collectif dans les MRC incluant des alternatives électriques. Le thème Biodiversité et aires protégées sera également prioritaire avec plusieurs projets en cours sur les terres publiques ou privées et avec des besoins qui se font de plus en plus sentir en conservation au Québec, notamment pour le fleuve Saint-Laurent. Si le gouvernement tarde à respecter ses engagements en matière d'aires protégées, les acteurs du milieu, dont le CREBSL, ont nettement progressé sur ce chapitre : création d'un organisme de conservation, travaux sur les zones périphériques des parcs nationaux, campagne sur les projets d'aires protégées de la région, etc.

### Conférence : quand les écosystèmes côtiers se retrouvent coincés

L'effet combiné des pressions anthropiques sur la côte et des bouleversements climatiques constituent une menace pour les habitats côtiers. À cause de la hausse du niveau de la mer et

de la présence d'un cadre bâti situé très près de la côte (routes, résidences, structures de protection rigides), plusieurs plages et marais subissent une perte progressive de leur superficie. Ce déficit a pour effet de réduire leur résilience à s'adapter aux changements appréhendés, processus nommé *coastal squeeze*. Or, les plages et les marais le long du Saint-Laurent fournissent une multitude de services écologiques desquels dépendent en grande partie le bien-être des citoyens. Ainsi, la dégradation et dans certains cas la disparition des habitats côtiers auront des répercussions sur les communautés côtières. Face à ces constats, une démarche participative et mobilisatrice d'un large public est proposée. Le citoyen sera invité à partager ses observations sur l'état de santé des habitats côtiers du Saint-Laurent car prendre soin de son littoral, c'est commencer par bien le connaître et le faire connaître.

Diplômée d'une Maîtrise en gestion de la faune et de ses habitats et bachelière en géographie de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), Chantal Quintin détient huit années d'expérience comme professionnelle dans le domaine de la gestion intégrée des zones côtières. Ses années d'expérience à titre de chargée de projets lui ont permis de développer une expertise sur la géomorphologie et les risques côtiers. Son expertise lui permet également de soutenir diverses organisations (municipalité, gouvernement et OSBL) soucieuses de considérer la dynamique et les écosystèmes côtiers dans leurs démarches de planification et d'aménagement du territoire.

### **Une rencontre enrichissante pour tous !**

Les membres sont invités à participer à cette rencontre et à saisir cette belle occasion de partager leurs préoccupations et leurs attentes envers le CREBSL. Il est à noter que les frais de déplacement d'un représentant par organisme à but non lucratif membre seront remboursés (incluant le souper) et qu'une contribution de 15 \$ sera demandée aux non membres pour le souper. La conférence est gratuite pour tous.

Par ailleurs, le CREBSL invite les participants à privilégier le transport en commun et il encourage l'utilisation de la plateforme gratuite [Covoiturage.ca](http://Covoiturage.ca). Les personnes intéressées doivent simplement créer leur compte et placer leur offre ou leur demande de covoiturage pour Pointe-au-Père.

-30-

Source et informations : Luce Balthazar  
Directrice générale  
Tél. : 418 721-5711